



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport du Directeur général sur l'exécution du programme (34 C/5) (1^{er} janvier 2008 – 30 juin 2009)

Relations extérieures et coopération

Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration

III.B – RELATIONS EXTERIEURES ET COOPERATION

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 3 428	Effectif : 2 482

Paragraphe 12009

1. Renforcer les relations avec les États membres

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
<p>Meilleure intégration des États membres, en particulier par l'intermédiaire de leurs délégations permanentes auprès de l'UNESCO et des groupes d'États membres constitués à l'UNESCO, ainsi que des organisations régionales et sous-régionales avec lesquelles l'UNESCO entretient des relations officielles, au fonctionnement de l'UNESCO, les États membres étant ainsi en mesure de prendre part au processus de décision</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des relations avec les États membres, à l'occasion en particulier des visites officielles du Directeur général en Europe et en Amérique du Nord (27) (Albanie, Azerbaïdjan (2), Bosnie-Herzégovine, Canada, Danemark, Israël, Italie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce (3), Liechtenstein, Monaco, Monténégro, Norvège, Portugal, Fédération de Russie, Espagne (2), Suisse (2), Turquie (2), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (2)), dans les États et territoires arabes (11) (Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie, Jamahiriya arabe libyenne (2), Qatar (2), Arabie saoudite, République arabe syrienne, Territoires autonomes palestiniens), dans la région Asie-Pacifique (17) (Chine, Îles Cook, République populaire démocratique de Corée, Indonésie, Japon, Kiribati, Malaisie, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Corée, Singapour, Îles Salomon, Tadjikistan, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu), en Amérique latine et dans les Caraïbes (5) (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Cuba, Grenade). • Renforcement de la coopération avec les États membres, en particulier à l'occasion des réunions du Directeur général avec les ministres, ambassadeurs, délégués permanents et membres du Conseil exécutif. Durant les 18 premiers mois de l'exercice biennal, le Directeur général a rencontré 133 ministres et autres responsables d'Europe et d'Amérique du Nord, 51 de la région des États arabes, 105 de la région Asie-Pacifique et 47 de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. • De plus, le Secrétariat a organisé 35 réunions d'information à l'intention des délégués et observateurs permanents sur des questions générales ou thématiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter de manière exhaustive et en temps voulu les apports des secteurs et services concernés aux dossiers destinés au Directeur général, reste un défi majeur. La coordination de l'activité des diverses parties concernées par la préparation et l'organisation des rencontres du Directeur général avec des représentants des États membres est par conséquent un domaine qu'il faut encore améliorer. La participation active des bureaux hors Siège intéressés s'est avérée un préalable important à la bonne organisation des visites du Directeur général dans les États membres. 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération entre l'UNESCO et les groupes interrégionaux des États membres notamment avec (1) le Groupe francophone, grâce à l'appui et à la représentation de l'UNESCO à la célébration de la <i>Journée internationale de la francophonie</i> le 27 mars, 2008, à la participation au XII^e Sommet de la Francophonie tenu à Québec (Canada) du 17 au 19 octobre, à la participation du Directeur général au déjeuner annuel organisé par le Groupe francophone à l'UNESCO (5 septembre 2008 et 27 mai 2009) ; (2) le Groupe des 77 et la Chine qui a été reçu par le Directeur général en plusieurs occasions pour préparer la 42^e réunion des présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77, initialement prévue au Siège de l'UNESCO ; (3) le Groupe du Mouvement des pays non alignés, grâce à la représentation de l'UNESCO à la XV^e Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés (Téhéran, 29 et 30 juillet). 			
<p>Mobilisation de fonds extrabudgétaires à l'appui des priorités de programme d'un certain nombre de pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des fonds extrabudgétaires ont été mobilisés grâce aux contacts existants et à leur élargissement à de nouveaux donateurs potentiels. 			
<p>Actualisation des bases de données électroniques sur la coopération avec les États membres et les Membres associés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les profils de pays ont été mis à jour pour 30 États membres à partir des dossiers d'information préparés pour les visites officielles du Directeur général et le processus est en cours pour toutes les régions. La version à usage interne de ces documents, qui présente de manière factuelle l'état de la coopération entre l'UNESCO et ses États membres, est disponible sur le site Web Intranet d'ERC. • Avec ces documents, ERC a continué de participer à la mise à jour de la partie géographique du portail, en vue de la préparation de mini-profils de pays. La publication sur le portail d'informations thématiques par pays dans les domaines de l'éducation, des sciences exactes et naturelles, de la culture et de la communication et de l'information, donne la possibilité d'actualiser et d'étoffer plus régulièrement les données correspondantes, ce qui permet d'offrir un aperçu plus détaillé des activités de l'UNESCO dans ses États membres. • De plus, ERC contribue à cette partie géographique du portail en publiant des données sur les relations officielles et les commissions nationales. Ces informations sont fournies par bases de données d'ERC, qui sont régulièrement mises à jour et également consultables sur l'Intranet d'ERC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour certains pays, les dossiers d'information ont besoin d'être mis à jour avec le concours des secteurs et des bureaux hors Siège dont les contributions sont essentielles pour revoir et actualiser les projets de document disponibles à ERC et pour établir des synthèses sur les activités de l'UNESCO. • Les informations générales disponibles dans les bases de données d'ERC sont régulièrement mises à jour et fiables. La qualité et le degré d'actualité des informations concernant les activités menées en coopération avec des États membres sont inégales. • L'amélioration de la communication et l'apport régulier de données par les secteurs et les unités hors Siège sont essentiels au succès de ce projet. • Les unités hors Siège, en consultation avec les secteurs concernés, devraient être plus étroitement associées à cet exercice de collecte de données sur la situation et le niveau précis de la 	<p>ERC fait généralement appel à des stagiaires pour collecter les données requises.</p>	<p>Le projet peut bénéficier du développement et du perfectionnement des technologies de l'information. Sa viabilité ne peut cependant être garantie que par une mise à jour appropriée et régulière des données pertinentes par les secteurs et les unités hors Siège.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
		<p>coopération avec les États membres. Une certaine forme de délégation de pouvoir aux unités hors Siège pourrait être envisagée à plus long terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le lien avec les Documents de l'UNESCO relatifs à la programmation par pays (UCPD) pourrait encore améliorer la qualité des bases de données sur les activités menées au profit des États membres. 		

Paragraphe 12016

2. Renforcer le rôle et les capacités des commissions nationales

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
<p>Contribution effective des commissions nationales à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de l'UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des consultations régionales concernant le Projet de 35 C/5 et des conférences quadriennales des commissions nationales se sont tenues à Manille (Philippines) du 19 au 23 mai 2008, à Koweït (Koweït) du 27 au 29 mai 2008, à La Haye (Pays-Bas) et à Anvers (Belgique) du 31 mai au 4 juin 2008, à Panama (République de Panama) du 24 au 28 juin 2008 et à Cotonou (Bénin) du 7 au 9 juillet 2008. 163 commissions nationales sur 195 ont participé à ce processus mondial et ainsi contribué à la formulation et à l'évaluation des programmes de l'UNESCO pour 2010-2011. Ces événements ont constitué pour les commissions une bonne occasion de débattre des objectifs stratégiques de l'UNESCO pour formuler des propositions orientées vers l'avenir. Vingt-sept consultations multipays ont été organisées en tant qu'éléments de ces consultations régionales 	<ul style="list-style-type: none"> Il est indispensable de préparer minutieusement les consultations régionales pour en renforcer l'impact. La qualité des débats et des interventions des commissions est manifestement meilleure lorsque ces dernières mènent à l'échelle nationale des consultations avec les autorités et les communautés ou partenaires intellectuels concernés préalablement aux consultations régionales. Elles doivent pour cela (1) consentir un effort de mobilisation accru auprès des ministères compétents ainsi que des experts et partenaires locaux; et (2) recevoir longtemps à l'avance le questionnaire pertinent de l'UNESCO. Des consultations multipays parallèles aux consultations régionales se sont révélées utiles. Il faut toutefois revoir le format de ces consultations et le temps qui leur est imparti pour obtenir les résultats escomptés. Les consultations seraient plus efficaces si les NATCOM rencontraient leurs groupes pendant 1 ou 2 jours ou si elles avaient leurs discussions virtuelles par Internet avant les consultations régionales. 	<p>On s'est efforcé d'améliorer le rapport coût-efficacité des consultations régionales en réduisant les coûts de déplacement, d'hébergement et de logistique liés aux réunions tout en améliorant l'efficacité des débats.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
		<ul style="list-style-type: none"> • Pour tenter de donner aux consultations un caractère plus interactif, on a utilisé en Europe et en Amérique du Nord une <i>Nouvelle approche</i> appelée <i>Café mondial</i> qui a été bien accueillie par les NATCOM de la région. Cette Nouvelle approche doit certes être perfectionnée, mais les commissions nationales d'autres régions peuvent en tirer des enseignements pour améliorer l'efficacité de leurs consultations régionales à l'avenir. 		
<p>Renforcement de la coopération entre les commissions nationales et les bureaux hors Siège de l'UNESCO dans le cadre de la stratégie de décentralisation et des mécanismes de réforme des Nations Unies</p>	<p>(1) Les représentants des commissions nationales ont participé et contribué aux travaux de l'Équipe spéciale d'examen de la décentralisation de l'UNESCO (Paris, du 25 au 27 février 2008 et du 20 au 23 janvier 2009), en ce qui concerne la place des commissions nationales dans ce processus.</p> <p>(2) À la suite des séances thématiques consacrées à l'« unité d'action des Nations Unies » au cours des consultations régionales, une réunion spéciale a été organisée à Hanoi du 11 au 13 novembre 2008 à l'intention des commissions nationales des pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » et des pays concernés par le déploiement du PNUAD afin (i) d'analyser les expériences passées et les meilleures pratiques concernant la participation des commissions nationales aux exercices de programmation par pays, et (ii) d'élaborer des stratégies en vue de leur participation aux prochains exercices. Au cours de cette réunion ont été adoptées les recommandations visant à assurer aux commissions un rôle effectif dans le processus du PNUAD, comme cela a été reconnu dans le mémorandum d'accord signé par le PNUD et l'UNESCO au sujet de leur partenariat stratégique (octobre 2008).</p> <p>(3) Une réunion des commissions nationales des pays développés et des pays à haut niveau de ressources s'est tenue au Siège le 20 janvier 2009 pour déterminer comment faire en sorte d'améliorer la participation des commissions des pays développés à la décentralisation et à l'engagement de l'UNESCO dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies et leur permettre d'aider plus efficacement leurs homologues des pays en développement.</p> <p>(4) Le renforcement des capacités des NATCOM est essentiel pour assurer leur participation effective à la décentralisation et aux processus du PNUAD. On a adopté des approches novatrices pour améliorer la formation dont le personnel des NATCOM avait besoin et pour perfectionner et mettre à jour leurs connaissances et améliorer leur performance à long terme. En utilisant le budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires provenant en particulier d'Allemagne,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne communication entre les commissions nationales et les bureaux hors Siège est indispensable pour améliorer leur coopération dans le contexte de l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies. Cette interface reste à améliorer. Une action de mobilisation et de sensibilisation est absolument nécessaire pour relever ce défi. Un examen des Directives pour les relations et la coopération entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales pour l'UNESCO pourrait également être envisagé, compte tenu des nouvelles évolutions concernant l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies. • Le statut/structure, les capacités opérationnelles et la rotation du personnel des commissions constituent toujours un défi majeur. Ces facteurs affectent leur crédibilité et leur participation efficace à la décentralisation et réduisent l'impact des investissements dans la formation. L'UNESCO devrait continuer à sensibiliser les gouvernements à cette question. On pourrait procéder à une évaluation globale des programmes de renforcement des capacités pour élaborer des approches axées sur le terrain, spécialisées et d'un bon rapport coût-efficacité. À cet égard, l'UNESCO devrait encourager et promouvoir une coopération Nord-Sud et Sud-Sud entre les commissions de telle sorte que les plus fortes et expérimentées d'entre elles puissent aider plus 	<p>Le rapport coût-efficacité des programmes de formation est compromis par la rotation du personnel des commissions nationales - 30 % de leurs secrétaires généraux changeant en effet de poste à chaque exercice biennal. L'UNESCO doit donc préconiser la stabilisation des NATCOM, de sorte que leur secrétaire général reste en poste au moins quatre ans, comme il est dit dans la lettre circulaire du Directeur général (CL/3870) adressée aux gouvernements le 24 mars 2009.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	d'Espagne et de Bulgarie, on a organisé en Afrique (Rwanda, Lesotho, Madagascar, Mali et Cameroun), en Asie/Pacifique (Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Timor-Leste, Fidji et Sri Lanka), dans les États arabes (Tunisie) et en Amérique latine/Caraïbes (République dominicaine et Dominique) ainsi qu'au Siège de l'UNESCO, une série d'ateliers de formation qui ont permis de former plus de 250 responsables. Pour assurer le partage des connaissances, plusieurs publications ont été produites, et l'on a mis à jour le site Web de même que la base de données sur les commissions nationales.	efficacement celles qui le sont moins.		

Paragraphe 12021

3. Réaffirmer le profil, la présence et l'impact de l'UNESCO dans la famille des Nations Unies, en coopération avec les organisations intergouvernementales

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
Accroissement de la participation et de la contribution aux mécanismes du système des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> L'UNESCO a participé aux sessions de 2008 du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) tenues à Bern (28-29 avril) et à New York (24-25 octobre). De plus, l'UNESCO a accueilli les 4 et 5 avril 2009 la session de printemps 2009 du CCS. L'UNESCO a participé à la session de fond 2008 de l'ECOSOC qui s'est tenue à New York (30 juin – 25 juillet). Un rapport a été établi et diffusé au sein du Secrétariat pour que les secteurs/services concernés y donnent une suite appropriée. Un résumé du rapport a également été adressé aux délégations permanentes pour information. L'UNESCO était représentée à la session de l'ECOSOC au plus haut niveau, le Directeur général ayant assisté au débat de haut niveau et présidé un petit déjeuner de travail ministériel qui a permis de renforcer la visibilité de l'Organisation concernant les politiques relatives à la science, la technologie et l'innovation (STI). En outre, l'UNESCO a pris part à d'autres séances et a fait valoir son point de vue à de nombreuses occasions. L'UNESCO se prépare actuellement à participer à la session de fond 2009 de l'ECOSOC prévue à Genève du 6 au 30 juillet 2009. L'UNESCO a pris une part active aux débats de la 63^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette participation a été assurée au plus haut niveau, le Directeur général ayant assisté aux réunions de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, ainsi qu'à plusieurs autres manifestations organisées à New York en marge de la session. L'UNESCO a également participé aux réunions des sous-comités de 	<ul style="list-style-type: none"> Un solide esprit d'équipe a régné entre ERC, BSP, ODG et les secteurs de programme lors de la préparation du dossier destiné à l'information du Directeur général pour les sessions du CCS. La participation active de l'UNESCO à la session 2008 de l'ECOSOC lui a permis d'accroître dans l'ensemble sa visibilité auprès des États membres et de la famille des Nations Unies. Cet engagement actif de l'Organisation devrait se poursuivre à l'avenir grâce à sa participation, en tant qu'intervenant, aux discussions de 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	<p>l'Assemblée générale dont les travaux intéressent l'action de l'Organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO a participé à des réunions organisées à New York et Genève (par les bureaux de ces deux villes), ainsi que dans d'autres pays, en vue de renforcer la coopération avec les organisations, fonds et programmes des Nations Unies et d'assurer sa participation effective aux efforts menés à l'échelle du système. • Le Directeur général a rencontré M. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU le 3 avril 2009 au Siège de l'UNESCO à l'occasion de la réunion du CCS accueillie par l'UNESCO. Le même jour, les deux personnalités ont tenu une réunion d'information avec les délégations permanentes auprès de l'UNESCO et le personnel. • Par ailleurs, le Directeur général a rencontré M. Francisco Galmido-Velez, représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le 24 avril 2008 ; M. Kiyotaka Akasaka, secrétaire général adjoint à la communication et à l'information de l'Organisation des Nations Unies et coordonnateur des Nations Unies pour le multilinguisme, le 18 juin 2008 ; M. Francis Gurry, le 5 avril 2009 ; et Mme Flavia Pansieri, coordonnatrice exécutive du programme des Volontaires des Nations Unies le 18 mai 2009. • L'UNESCO a signé un nouveau mémorandum d'accord avec le PNUD le 24 octobre 2008 et avec le PNUE le 4 avril 2009 (voir BSP pour de plus amples détails). • L'UNESCO a participé à la première réunion technique organisée par le BIT dans le cadre de la plate-forme d'échange de connaissances associée à son guide intitulé « Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent » (Genève, 26 mai 2008). • En vue de la préparation du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (35 C/5), une lettre de consultation transmettant ledit document a été adressée au Secrétaire général de l'ONU et aux organisations du système des Nations Unies pour observations. 	<p>nombreuses tables rondes qui seront organisées dans le cadre des prochaines sessions de l'ECOSOC en 2009, 2010 et 2011 et, surtout, grâce à la prise en charge de l'organisation et de la conduite de tables rondes dont les thèmes relèveront du mandat de l'UNESCO.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile de faire en sorte que les secteurs de programmes qui avaient contribué à l'établissement de la Boîte à outils terminent l'autoévaluation pour la mise en place de cet instrument, qui était escomptée par l'OIT et devait être communiquée à l'ECOSOC en 2008. 		
<p>Maintien d'un système en ligne efficient d'information et de coordination sur les questions intéressant le système des Nations Unies</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO a continué de mettre à jour le site Web contenant des informations sur l'ensemble de sa coopération avec le système des Nations Unies. En ce qui concerne la base de données sur les OIG qui entretiennent des relations avec l'UNESCO, maintien et amélioration d'un système en ligne efficient d'information destiné à devenir un outil d'information et de coordination à 			

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	l'échelle de l'ensemble de l'Organisation.			
<p>Contribution de fond aux documents et rapports des Nations Unies, ainsi qu'aux réunions interinstitutions et intergouvernementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO a contribué aux rapports du Secrétaire général aux sessions de fond de l'ECOSOC pour 2008 et 2009 et à la 63^e session (2008) de l'Assemblée générale des Nations Unies : <ul style="list-style-type: none"> - « Réalisation des objectifs et des engagements convenus sur le plan international concernant le développement durable » (ECOSOC) ; - « Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16 » (ECOSOC) ; - « Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et d'assurer un développement durable, compte tenu des défis actuels » (ECOSOC) ; - « Confidentialité des données génétiques et non discrimination » (ECOSOC) ; - Équipe spéciale interorganisations de lutte contre le tabac (ECOSOC) ; - Informations concernant les questions économiques et sociales dans les territoires non autonomes et activités entreprises par l'UNESCO dans ces territoires (Assemblée générale) ; - « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres » (Assemblée générale) ; - « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (Assemblée générale) ; - « Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale » (Assemblée générale) ; • Rapport à la 17^e session de la Commission du développement durable ; <ul style="list-style-type: none"> - « Mise en œuvre des objectifs et engagements adoptés au niveau international en matière de santé publique mondiale » (ECOSOC 2009) ; - « Tendances mondiales et nationales actuelles et leur incidence sur le développement social, y compris la santé publique » (ECOSOC 2009) ; - « Réalisation des objectifs et des engagements convenus sur le plan international concernant le développement durable » 	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de préparer en temps voulu la contribution de l'UNESCO aux rapports que le Secrétaire général présente à l'Assemblée générale et à l'ECOSOC, ainsi qu'à d'autres organes directeurs du système des Nations Unies, l'UNESCO a retenu les enseignements suivants : (1) les Secteurs de programmes doivent améliorer et cibler leurs contributions afin de répondre aux exigences des Nations Unies ; (2) les délais devraient également être respectés, non seulement par les secteurs de programme, mais aussi par les autres services s'occupant des visas ; (3) ERC peut organiser une réunion avec les bureaux exécutifs (EO) afin de susciter une prise de conscience de ce problème. • ERC/RPO a organisé une réunion avec le Bureau exécutif des secteurs et les directeurs des services centraux le 30 juin 2009 pour examiner et améliorer la coopération actuelle concernant les questions relatives aux Nations Unies. 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	<p>(ECOSOC 2009) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Les technologies de l'information et des communications au service du développement » (ECOSOC 2009) ; - « Démarginalisation des pauvres par le droit et élimination de la pauvreté » (Assemblée générale) ; - « Rapport sur les progrès réalisés dans la promotion des droits des personnes handicapées » (Assemblée générale) ; - « Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable ». <ul style="list-style-type: none"> • De plus, l'UNESCO a soumis les rapports intégraux suivants à la 63^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies : <ul style="list-style-type: none"> - « Mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation » (Assemblée générale) ; - « Programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies » (Assemblée générale) ; - « Rapport d'étape sur les activités menées au cours des premiers mois de l'Année internationale des langues » (Assemblée générale) ; - Rapport sur la « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010 » (Assemblée générale). • Deux rapports ont été établis pour rendre compte des décisions et activités récentes des organisations du système des Nations Unies intéressant l'action de l'UNESCO afin d'informer le Conseil exécutif des résultats des activités de 2007 et 2008. • Des contributions sur les informations pertinentes relatives à la position et au statut des pays dans le système des Nations Unies ont été préparées pour les dossiers destinés au Directeur général en vue de ses visites dans des États membres. 			
<p>Plus grandes synergies et meilleure coopération entre les organisations intergouvernementales et l'UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération avec l'ISESCO à l'occasion de la 10^e Réunion du Comité mixte UNESCO-ISESCO qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO, du 25 au 27 mars 2008, pour examiner les propositions de programme de coopération pour 2008-2009, qui ont abouti à la signature le 21 avril 2008 à Paris, d'un nouveau programme de coopération pour 2008-2009. Cet accord comprend 128 projets, pour une valeur de près de 5 millions de dollars des États-Unis, portant sur l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, la communication et les relations extérieures. Une 	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO a mieux fait connaître sa coopération avec les OIG grâce à une participation active aux réunions de leurs organes directeurs. L'implication des secteurs de programme et des bureaux hors Siège dans la préparation du programme de coopération UNESCO/ISESCO pour 2008-2009 a encore resserré la coopération de l'Organisation avec l'ISESCO, qui est 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	<p>réunion de suivi et de coordination entre l'UNESCO et l'ISESCO a eu lieu les 10 et 11 février 2009 à Rabat. Durant cette réunion, les deux parties ont fait le point des activités de 2008 et examiné en détail celles de 2009. Elles ont également formulé des recommandations et une approche stratégique sur les modalités de notre future coopération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO a participé et contribué de manière active à la préparation des réunions générales des Nations Unies avec la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) (Genève, 1^{er}-3 juillet et 8-10 juillet) en établissant deux rapports décrivant brièvement la coopération de l'UNESCO avec ces deux organisations. • Mise en place d'une coopération avec la Communauté économique eurasiennne (EURASEC) avec la signature d'un mémorandum d'accord, le 8 décembre 2008, autorisée par le Conseil exécutif (décision 180 EX/42) à sa 180^e session. Ce mémorandum ouvre la voie à une collaboration entre les deux organisations dans des domaines d'intérêt commun et ce à l'avantage des États membres, dans des secteurs tels que l'éducation, la communication, la protection de l'environnement et la prévention des risques de catastrophes naturelles. • Coopération renforcée avec le Secrétariat du Commonwealth grâce à plusieurs réunions avec (a) le personnel du Secrétariat du Commonwealth (une réunion conjointe a eu lieu au Siège de l'UNESCO le 28 mai 2009 entre le Secteur de l'éducation de l'UNESCO et la Division des Programmes de transformation sociale du Secrétariat du Commonwealth pour identifier des domaines de collaboration potentielle et mettre en place un cadre général pour mettre à jour l'Accord entre l'UNESCO et le Secrétariat du Commonwealth de 1980 ; l'Accord mis à jour devrait être signé en septembre 2009), et (b) le Groupe du Commonwealth de l'UNESCO (le Directeur général a rencontré le 20 février 2009 M. Kenneth J. Luis (Malaisie), Président du Groupe du Commonwealth ; de plus, un exposé devant le Groupe du Commonwealth sur la coopération de l'UNESCO avec le Secrétariat du Commonwealth et le Commonwealth of Learning, ainsi que la mise à jour de l'Accord de 1980 entre l'UNESCO et le Secrétariat du Commonwealth ont eu lieu le 10 juin 2009). • La coopération avec l'Union latine (UL) a été renforcée grâce à la tenue d'une réunion conjointe au Siège de l'UL le 12 février 2009 en vue de mettre à jour l'Accord signé en 1985, conformément aux instructions données par le Directeur général à l'issue de sa réunion avec M. José Luis Dicenta, Secrétaire général de l'UL le 4 février 2009. • L'UNESCO a également participé à plusieurs réunions d'OIG : 	<p>désormais un partenaire solide de l'UNESCO. Les 128 activités financées conjointement témoignent du très grand succès et de la durabilité du partenariat entre l'UNESCO et l'ISESCO depuis 1984, qui a permis d'atteindre des objectifs de développement communs, ainsi que de promouvoir la paix et le dialogue dans les régions des États arabes, de l'Afrique et de l'Asie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette coopération est mise en œuvre dans le domaine de la science et de la technologie. 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	<p>11^e session de la Conférence islamique au sommet (Dakar, 13-14 mars 2008) ; 47^e session annuelle de l'Organisation consultative juridique afro-asiatique (New Delhi, 30 juin - 4 juillet) ; 10^e session de la Conférence générale de l'ISESCO (Tunis, 2 au 4 juillet 2009).</p> <ul style="list-style-type: none"> De plus, l'UNESCO a aidé l'ISESCO à organiser la 8^e Réunion de coordination des ministres de l'éducation de l'Organisation des États membres de la Conférence islamique participant à la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui doit se tenir le 8 octobre 2009. Les OIG ont été consultées au sujet de la préparation du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (35 C/5). 			

Paragraphe 12027

4. Instaurer une « culture du partenariat » avec la société civile

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
Rationalisation et élargissement du cadre de la coopération UNESCO-ONG	<ul style="list-style-type: none"> L'examen des relations statutaires avec les ONG et les fondations a abouti à l'admission de 21 ONG aux relations opérationnelles et de 2 ONG aux relations formelles d'association, au reclassement de 2 ONG aux relations formelles d'association et à la reconduction des relations formelles avec 63 ONG et 6 fondations. La base de données des ONG (comprenant l'inventaire des branches nationales) qui entretiennent des relations officielles avec l'UNESCO est actuellement en préparation. Participation aux réunions annuelles du Service de liaison avec les organisations non gouvernementales (NGLS) des Nations Unies avec les points focaux des OSC. La participation aux travaux de l'Équipe spéciale d'examen de la décentralisation portant sur la stratégie de décentralisation et la nécessité de faire participer autant que possible des partenaires de la société civile à une programmation conjointe dans le cadre du processus de réforme des Nations Unis appelé « Unis dans l'action ». La participation aux séances du Comité du Siège sur les points de l'ordre du jour concernant les ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> La rationalisation accrue et le développement des relations avec les ONG se poursuivent. 		
Participation des parlementaires et de la société civile à la planification et à la mise en œuvre des	<ul style="list-style-type: none"> La redynamisation du Comité sur les ONG du Conseil exécutif s'est poursuivie avec l'organisation de forums participatifs sur la contribution des ONG à l'action de 	<ul style="list-style-type: none"> La participation des ONG des pays en développement aux réunions et manifestations internationales devrait être 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
programmes	<p>l'UNESCO sur les thèmes suivants : Alliance des civilisations ; Rôle des médias dans la promotion du dialogue et de la compréhension mutuelle ; Partenariat avec les ONG dans le cadre de la réforme des Nations Unies ; Les droits de l'homme à l'ère de la mondialisation ; Le rôle des ONG dans le processus normatif dans le Secteur de la culture; L'UNESCO et les ONG confrontées à une crise multiple, menaces et opportunités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Conférence annuelle DPI/ONG a été organisée avec succès à l'UNESCO, en coordination avec l'UNDPI, en septembre 2008 à l'occasion du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, avec plus de 1 100 participants représentant 461 ONG de 65 pays. • Coopération active avec le Comité de liaison ONG-UNESCO pour l'organisation des sessions du Comité sur les ONG du Conseil exécutif et de la Conférence annuelle DPI/ONG. • La participation du Secrétariat aux différentes réunions du Comité de liaison ONG-UNESCO et des Commissions programmatiques mixtes; participation à la journée internationale annuelle des ONG entretenant des relations avec l'UNESCO, organisée par le Comité de liaison ONG-UNESCO sur le thème des droits de l'homme. • ONG consultées sur le Projet 35 C/5 par questionnaire et, pour certaines, par une participation à la réunion régionale des NATCOM. <p>Parlementaires sensibilisés aux programmes prioritaires de l'UNESCO par l'organisation de rencontres visant à développer le réseau des points focaux parlementaires pour l'UNESCO et à soutenir nos priorités.</p> <p>SUIVI DU FARPED</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la demande du Bureau exécutif du Forum arabe des parlementaires pour l'éducation (FARPED), l'UNESCO a organisé, en coopération avec l'ISESCO, l'ABEGS et l'ALECSO sa seconde session à Beyrouth, en juillet 2008. <p>FARPED RENFORCÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO a organisé en coopération avec l'ISESCO, l'ABEGS et l'ALECSO, la <u>troisième Session du Forum arabe des parlementaires pour l'éducation (FARPED III)</u> en avril 2009 au Caire. <p>FASPPED ÉTABLI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forum des parlementaires de l'Asie et Pacifique pour l'éducation (FASPPED) établi. 	<p>renforcée. À cet effet, il faut mobiliser les moyens et les ressources pour aider ces ONG.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'une Commission permanente pour la coopération avec l'UNESCO au sein du Parlement roumain est à renouveler dans d'autres parlements. Il s'agit d'un cas unique à ce jour. 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	<p>FAPED REVITALISÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> L'UNESCO a organisé le deuxième Forum africain des parlementaires pour l'éducation (FAPED II) en mai 2009 à Dakar. <p>Soutien aux activités des Fédérations régionales des clubs. Développement des coordinations régionales du Mouvement.</p> <p>CREATION DE FEDERATION DES CLUBS UNESCO DE LA REGION AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES.</p> <p>REVITALISATION DE LA CONFEDERATION AFRICAINE DES CLUBS.</p> <p>SOUTIEN AU MOUVEMENT DES CLUBS.</p> <p>SOUTIEN A LA FMACU ET AU RENFORCEMENT DE SES CAPACITES OPERATIONNELLES.</p> <p>PARTICIPATION DES VILLES AUX PROGRAMMES URBAINS DE L'UNESCO.</p> <p>PUBLICATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Le « Guide pratique des clubs pour l'UNESCO », la brochure sur les « villes et l'UNESCO, partenaires » et « l'UNESCO et la société civile » ont été publiés et largement diffusés dans les langues officielles de l'Organisation, auprès de nos partenaires. Le recensement 2009 des clubs pour l'UNESCO est en cours et fera l'objet de la prochaine édition du Répertoire international des associations, centres et clubs pour l'UNESCO. 			
<p>Renforcement du partenariat triangulaire entre l'UNESCO, les ONG et les commissions nationales au niveau des pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> Participation de l'UNESCO au programme « Partenariat pour le progrès » élaboré par le GNUD pour une meilleure définition des moyens de coopération avec les ONG et les équipes de pays des Nations Unies. On met actuellement la dernière main à un guide pratique de coopération avec les ONG en consultation avec les parties prenantes pertinentes pour renforcer la coopération avec les ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est nécessaire de trouver des fonds à l'appui du programme « Partenariat pour le progrès ». La coopération avec les ONG au niveau national devrait être encore resserrée avec l'entière coopération des bureaux hors Siège et des commissions nationales qui joueront leur rôle d'ouverture sur l'extérieur. 		
<p>Élargissement de la base de soutien de l'UNESCO grâce à la coopération avec les parlementaires et les autorités municipales et locales, ainsi qu'avec les clubs, centres et associations UNESCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le réseau des points focaux parlementaires a été développé. On en compte 107 à ce jour. Participation de l'UNESCO à la 119^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève, en octobre 2008 et à la Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale à l'IUP à Genève en mai 2009. Le réseau des clubs pour l'UNESCO s'est également étendu notamment dans les pays anglophones de la région Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> Création de clubs dans ces pays anglophones d'Afrique. Utilisation du logo conforme aux Directives. Ces directives ne sont pas toujours correctement accueillies par les 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
	<p>En outre, les règles relatives à l'utilisation du nom et de l'emblème de l'UNESCO ont été largement et régulièrement diffusées auprès des clubs.</p> <p>Pour la première fois, la participation d'une dizaine de clubs anglophones d'Afrique au Séminaire régional des Clubs « Mandela Challenge » à Bamako en novembre 2008.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une synergie locale entre les municipalités et les clubs pour l'UNESCO est en train d'être initiée, notamment dans les régions Afrique, Arabe et Europe. • L'UNESCO a participé activement à la 4^e session du Forum ONU-Habitat du 3 au 6 novembre 2008, à Nanjing, Chine. Plusieurs municipalités ont été sensibilisées à nos programmes urbains par la présentation et la diffusion de nos publications des villes. • La coordination de la participation de l'UNESCO aux événements internationaux urbains notamment le Forum urbain mondial IV d'ONU-Habitat et le Congrès mondial de CGLU s'est poursuivie. • Des <u>outils d'information</u> pour les villes et autorités locales sur le partenariat de l'UNESCO avec les villes ont été publiés. • Les <u>bases de données</u> des parlementaires et des clubs pour l'UNESCO ont été développées pour une meilleure diffusion de l'information vers les communautés UNESCO et d'autres partenaires potentiels. 	<p>clubs. Des sessions d'information devront être multipliées auprès des clubs et la coopération entre les clubs et les commissions nationales peuvent être améliorées dans certains pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser davantage les autorités locales et CGLU à notre action. 		

Paragraphe 12029 5. Améliorer la visibilité et l'image de l'UNESCO par une administration efficiente des prix UNESCO

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Renforcement de la visibilité et de l'impact de l'UNESCO grâce aux prix UNESCO				

* Transféré à ERC conformément à la DG/Note/08/18 du 21/05/2008.

Paragraphe 12036

6. Renforcement et diversification des ressources extrabudgétaires à l'appui des priorités du programme et en application du Plan d'action concernant ces ressources

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
Accroissement du volume des ressources extrabudgétaires et diversification de la base de ressources	<ul style="list-style-type: none"> Les contributions extrabudgétaires reçues par l'UNESCO s'élevaient en 2008 à 307,7 millions de dollars des États-Unis, ce qui est conforme à la tendance de ces dernières années. Durant la période visée, des contributions ont été reçues de nouvelles sources et notamment d'un certain nombre de nouveaux donateurs comme la Chine pour des activités de coopération Sud-Sud, de particuliers (Sheikha Fatima Bint Mubarak des Émirats Arabes Unis), de plusieurs fondations (Fondation William et Flora Hewlett, Fondation Getty, Fondation Packard, Moore Foundation et Fondation Virginio Bruni-Tedeschi) ainsi que du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies et du British Council. La mobilisation de ressources par l'UNESCO dans le cadre d'une programmation conjointe des Nations Unies progresse considérablement. Au total, l'UNESCO participe actuellement à plus de 82 programmes conjoints dont 51 sont financés par le Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des OMD et 19 dans le contexte du programme pilote « Unis dans l'action ». 	<ul style="list-style-type: none"> Pour rendre le Programme additionnel complémentaire d'activités extrabudgétaires visées/projetées plus séduisant et plus accessible pour une gamme plus large de donateurs potentiels, la présentation du 35 C/5 CAP par principale ligne d'action sera combinée avec une démarche thématique. Il a été également tenu compte de la nécessité de donner la visibilité et le profil voulus aux programmes interrégionaux, régionaux et nationaux, à la coopération Sud-Sud et à l'action consécutive à un conflit ou à une catastrophe dans les modalités de programmation du Programme additionnel complémentaire du 35 C/5. 		
Mise en œuvre d'un plan stratégique de mobilisation des ressources impliquant des consultations participatives régulières avec les sources de financement effectives et potentielles	<ul style="list-style-type: none"> Un plan stratégique de mobilisation des ressources a été établi et diffusé sous la forme d'un document INF à la 180^e session du Conseil exécutif à l'automne 2008 (Réf. : 180 EX/37), et il est en cours d'exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de mobilisation des ressources fait l'objet d'une réflexion et d'une révision permanentes. Depuis la diffusion, en septembre 2008, de la première stratégie à l'échelle de l'Organisation, les questions suivantes font l'objet d'une analyse particulière : déterminer de quelle manière on pourrait augmenter la participation de l'UNESCO à une programmation commune, faire le point de la coopération de l'UNESCO avec le secteur privé, mettre en relief les efforts de mobilisation de ressources de l'UNESCO, exploiter davantage la modalité d'action au profit du donateur pour relever les défis du développement, en particulier parmi les pays à revenu intermédiaire ; encourager les bureaux régionaux et bureaux multipays de l'UNESCO à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies régionales et sous-régionales de mobilisation des ressources ; 	Mieux coordonner l'approche de la mobilisation des ressources, avec la participation active des bureaux hors Siège et des secteurs, et pour introduire la mobilisation des ressources dans les réunions et les missions prévues par les secteurs de programme.	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité
		<p>déterminer l'intérêt d'une utilisation plus étendue de programmes extrabudgétaires thématiques à part entière et de modalités de gestion de ressources axée sur l'avenir.</p>		
<p>Amélioration des capacités du personnel en matière de programmation et de mise en œuvre efficaces des activités extrabudgétaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'introduction fin 2007 de nouvelles procédures liées au Programme additionnel complémentaire a nécessité des mesures d'accompagnement pour faire connaître les nouvelles procédures au personnel et lui assurer la formation voulue. • Durant l'exercice biennal actuel, la formation concernant les projets extrabudgétaires est dispensée collectivement à tous les chefs des bureaux hors Siège en Asie et dans le Pacifique et aux chefs des bureaux hors Siège de la région Amérique latine et Caraïbes. Une formation régionale est dispensée aux spécialistes de programme dans les régions Afrique, Asie centrale et LAC, et, à titre individuel, une formation est dispensée aux bureaux hors Siège suivants : Maputo, Bangkok, Jakarta, Dhaka, Moscou, Beijing, Harare, Montevideo, Bamako et Addis-Abeba. • À la demande de certains secteurs, une formation a également été assurée au personnel en poste au Siège. L'évaluation de diverses activités de formation décrites plus haut a confirmé l'intérêt que présente cette formation et le degré de satisfaction élevé des utilisateurs. • Pour aider le personnel à programmer des projets extrabudgétaires et des programmes pour le Programme additionnel complémentaire du 35 C/5, des directives détaillées ont été établies en consultation étroite avec BSP. 	<ul style="list-style-type: none"> • La première expérience d'établissement d'un Programme additionnel complémentaire d'activités extrabudgétaires visées/projetées (CAP) a révélé que le personnel du Siège et des bureaux hors Siège nécessitait davantage d'orientation et de soutien durant la phase préparatoire. C'est pourquoi des directives détaillées ont été établies avec BSP au sujet de la façon de préparer des ébauches dans le cadre du Programme additionnel complémentaire relatif au 35 C/5. • Pour l'avenir, il importe d'ajouter au matériel existant de formation des principes directeurs à l'intention du personnel au Siège et hors Siège pour l'aider à s'engager de manière plus efficace dans la communication sous l'angle de la mobilisation des ressources. • Le personnel des bureaux hors Siège n'a cessé de demander une simplification des procédures administratives. Des efforts internes accrus seront nécessaires pour assurer une décentralisation effective des autorités au profit des bureaux hors Siège dans l'exécution des activités extrabudgétaires. 	<p>La formation a été combinée autant que possible à d'autres missions et réunions, et organisée avec d'autres services de l'UNESCO.</p>	<p>Grâce à une formation, les membres du personnel pourront participer plus activement à la programmation et à l'exécution de projets extrabudgétaires et à la mobilisation de ressources.</p>